

Moisson Rimouski-Neigette inc.
États financiers
31 mars 2024

Moisson Rimouski-Neigette inc.
Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2024

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	9

Aux administrateurs de
Moisson Rimouski-Neigette inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Moisson Rimouski-Neigette inc. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

L'Organisme ne comptabilise pas dans les comptes les dons en denrées reçus, les dons en denrées redistribués et les stocks de denrées en fin d'exercice malgré le fait que la juste valeur de ces dons fait l'objet d'une estimation raisonnable et que ces biens sont utilisés dans le cours normal des activités et auraient dû être achetés par l'Organisme à défaut d'un apport. À cet effet, les états financiers ne sont pas conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, car les dons en denrées reçus et redistribués ainsi que les stocks devraient être comptabilisés. Nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et commandites, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023, et des actifs nets aux 1er avril 2022 et 2023 et aux 31 mars 2023 et 2024.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 19 juillet 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A137549

Moisson Rimouski-Neigette inc.**État des résultats**

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Produits		
Dons	424 181	422 001
Subvention - soutien aux organismes	129 565	110 992
Activités de financement (annexe A)	24 125	26 644
Carrefour alimentaire	-	1 936
COSMOSS - programme 100 degrés	-	5 821
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	8 170	8 961
Fonds québécois d'initiatives sociales	22 117	18 830
Participation des usagers	26 859	22 326
Projet manger mieux	12 000	25 000
Intérêts	21 948	11 567
	668 965	654 078
Charges		
Salaires et charges sociales	427 533	356 215
Achats de nourriture (annexe C)	25 189	26 782
Assurance	4 469	6 198
Bureau	10 706	8 472
Carrefour alimentaire	1 904	3 106
COSMOSS - programme 100 degrés	-	2 917
Énergie	14 174	13 753
Entretien et réparations	13 423	12 012
Entretien et réparations du matériel roulant	3 755	7 290
Fournitures	10 981	3 345
Frais des activités de financement (annexe B)	3 738	484
Fruits partagés et Fonds québécois d'initiatives sociales	29 623	63 774
Loyer	48 628	38 063
Projet manger mieux	12 000	25 000
Représentation et déplacements	695	2 524
Services professionnels	12 033	15 557
Soutien aux cuisines collectives	5 140	14 586
Taxes et permis	1 798	2 228
Télécommunications	3 627	3 688
Intérêts et frais bancaires	725	737
Amortissement des immobilisations corporelles	21 997	27 244
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 542)	(6 489)
	647 596	627 486
Excédent des produits sur les charges	21 369	26 592

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Moisson Rimouski-Neigette inc.
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2024

				2024	2023
	<i>Investi en immobili- sations corporelles</i>	<i>Fonds affecté (note 9)</i>	<i>Non affecté</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	68 713	748 127	117 543	934 383	907 791
Excédent des produits sur les charges	-	-	21 369	21 369	26 592
Acquisition d'immobilisations corporelles	91 951	-	(91 951)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(21 997)	-	21 997	-	-
Amortissement des apports reportés	4 542	-	(4 542)	-	-
Solde à la fin	143 209	748 127	64 416	955 752	934 383

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Moisson Rimouski-Neigette inc.**Bilan**

31 mars 2024

	2024	2023
Actif		
Court terme		
Encaisse	148 404	122 043
Placements temporaires, taux variable	745 564	725 427
Débiteurs (note 3)	9 727	4 397
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	92 906	10 311
	996 601	862 178
Placements (note 4)	-	81 134
Immobilisations corporelles (note 5)	153 807	83 853
	1 150 408	1 027 165
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	47 909	43 853
Apports reportés (note 7)	136 149	33 789
	184 058	77 642
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	10 598	15 140
	194 656	92 782
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	143 209	68 713
Affecté (note 9)	748 127	748 127
Non affecté	64 416	117 543
	955 752	934 383
	1 150 408	1 027 165

Engagement (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur
administrateur

Moisson Rimouski-Neigette inc.
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	21 369	26 592
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 997	27 244
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 542)	(6 489)
	38 824	47 347
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	101 086	43 849
	139 910	91 196
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 461)	(1 238)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(91 951)	(18 342)
	(93 412)	(19 580)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	46 498	71 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	847 470	775 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	893 968	847 470
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	148 404	122 043
Placements temporaires, taux variable	745 564	725 427
	893 968	847 470

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'entreprise

Moisson Rimouski-Neigette inc. (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), fournit un service de comptoir alimentaire pour des individus et organismes dans le besoin. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est conséquemment exempté des impôts.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Équipements	Amortissement dégressif	20 %
Amélioration locative	Amortissement linéaire	20 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Débiteurs

	2024	2023
Taxes à la consommation	9 727	4 083
Intérêts à recevoir	-	314
	9 727	4 397

4. Placements

	2024	2023
Dépôts à terme à rendement progressif, 3,00 % à 4,75 %, échéant de novembre 2024 à janvier 2025	92 906	91 445
Placements réalisables au cours du prochain exercice	92 906	10 311
	-	81 134

Moisson Rimouski-Neigette inc.
Notes complémentaires
31 mars 2024

5. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	2024 <i>Valeur nette</i>	2023 <i>Valeur nette</i>
Matériel roulant	116 652	90 118	26 534	37 906
Matériel informatique	23 340	16 886	6 454	9 220
Équipements	184 114	151 005	33 109	36 727
Amélioration locative	102 826	102 826	-	-
Autres immobilisations en construction	87 710	-	87 710	-
	514 642	360 835	153 807	83 853

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	5 424	5 602
Salaires	32 251	30 869
Sommes à remettre à l'État	10 234	7 382
	47 909	43 853

7. Apports reportés

	2024	2023
Projet déménagement	109 000	-
COVID-19 (fond de relance)	14 083	-
Programme PRS	13 066	13 066
COSMOSS - programme 100 degrés	-	2 000
FQIS	-	12 447
Carrefour alimentaire	-	6 276
	136 149	33 789

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2024	2023
Solde au début	15 140	21 629
Montant amorti dans les résultats	(4 542)	(6 489)
Solde à la fin	10 598	15 140

Moisson Rimouski-Neigette inc.
Notes complémentaires

31 mars 2024

9. Affectation d'origine interne

Les affectations d'origine interne se détaillent comme suit :

	Solde au début	Augmentation	Diminution	Solde à la fin
Dépannage des cuisines collectives	12 097	-	-	12 097
Réaménagement des locaux	125 000	-	-	125 000
Projet infrastructures	611 030	-	-	611 030
	<hr/> 748 127	-	-	<hr/> 748 127

L'Organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

10. Engagement

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail, échéant en mars 2025, totalise 712 355 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	88 355
2026	156 000
2027	156 000
2028	156 000
2029	156 000

11. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer.

Moisson Rimouski-Neigette inc.
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2024

2024 2023

Annexe A - Activités de financement

Guignolée	-	1 144
Moisson 52	24 125	25 500
	24 125	26 644

Annexe B - Frais des activités de financement

Fournitures et publicité (grande collecte)	-	95
Fournitures et publicité (activités diverses)	3 738	389
	3 738	484

Annexe C - Achats de nourriture

Achats de nourriture	8 170	9 872
Transport de denrées	17 019	16 910
	25 189	26 782